

2012
7-7

Journée de réflexion sur la création d'un Comité National chargé de promouvoir les droits de la femme, de la famille et de l'enfant

La journée de réflexion sur la mise sur pied d'un comité national de Promotion des Droits de la Femme, de la Famille et de l'Enfant a débuté lundi à Nouakchott.

Organisée par le secrétariat d'Etat chargé de la Condition Féminine avec

la collaboration du FNUAP, cette journée entre dans le cadre des efforts que déploient les pouvoirs publics pour améliorer le cadre juridique régissant cette frange de la population.

Lire page 4

Journée de réflexion sur la création d'un Comité National chargé de promouvoir les droits de la femme, de la famille et de l'enfant

5.10
Les travaux de la Journée de réflexion sur la mise sur pied d'un Comité National de Promotion des droits de la femme, de la famille et de l'enfant ont débuté, lundi à Nouakchott.

Organisée par le Secrétariat d'Etat chargé de la Condition féminine avec la collaboration du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), cette journée entre dans le

cadre des efforts que déploie le département afin d'améliorer le cadre juridique régissant la femme, la famille et l'enfant à travers la création d'un Comité inter ministériel chargé de la promotion des droits de cette frange de la société.

Ouvrant la rencontre, M. Mohamed Ould Hanine, directeur de cabinet de la secrétaire d'Etat à la Condition féminine a, dans le mot qu'il a pro-

noncé à cette occasion, souligné l'intérêt accordé à la protection des droits de la femme, de la famille et de l'enfant en tant que composante essentielle de la stratégie de promotion de la femme.

Il a ajouté que l'actuelle rencontre vise la consolidation et le renforcement des acquis juridiques de la femme dans l'Etat de droit.